



M.R.C AVIGNON

Province de Québec

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Nouvelle est convoquée par la Mairesse, Madame Rachel Dugas, pour être tenue le mercredi 22 juin 2022, à 20 heures, à la salle municipale de Nouvelle située au 470, rue Francoeur, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement relatif à la gestion et aux opérations du lieu d'enfouissement technique exploité par la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
4. Avis motion et dépôt du projet règlement numéro 396 modifiant le zonage numéro 325.1 par la modification des articles 2.9 5.5.1.1, 5.5.1.2, 5.5.1.3, 5.5.1.5, 5.5.1.8, 5.5.6.1 et 5.5.6.2
5. Adoption du projet d'ensemble situé au 99, route de Miguasha Ouest
6. Adoption du projet d'ensemble situé au 93, route de Miguasha Ouest
7. Offre de services – Négociation de la convention collective
8. Période de questions
9. Clôture de la séance
10. Levée de la séance

Donné à Nouvelle, ce 20 juin 2022.

Benoît Cabot,

Directeur général et greffier-trésorier



M.R.C AVIGNON

Province de Québec

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Nouvelle est convoquée par la Mairesse, Madame Rachel Dugas, pour être tenue le mercredi 22 juin 2022, à 20 heures, à la salle municipale de Nouvelle située au 470, rue Francoeur, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement relatif à la gestion et aux opérations du lieu d'enfouissement technique exploité par la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
4. Avis motion et dépôt du projet règlement numéro 396 modifiant le zonage numéro 325.1 par la modification des articles 2.9 5.5.1.1, 5.5.1.2, 5.5.1.3, 5.5.1.5, 5.5.1.8, 5.5.6.1 et 5.5.6.2
5. Adoption du projet d'ensemble situé au 99, route de Miguasha Ouest
6. Adoption du projet d'ensemble situé au 93, route de Miguasha Ouest
7. Offre de services – Négociation de la convention collective
8. Période de questions
9. Clôture de la séance
10. Levée de la séance

Donné à Nouvelle, ce 20 juin 2022.

Benoît Cabot,

Directeur général et greffier-trésorier



M.R.C AVIGNON

Province de Québec

Avis public

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Nouvelle est convoquée par la Mairesse, Madame Rachel Dugas, pour être tenue le mercredi 22 juin 2022, à 20 heures, à la salle municipale de Nouvelle située au 470, rue Francoeur, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement relatif à la gestion et aux opérations du lieu d'enfouissement technique exploité par la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
4. Avis motion et dépôt du projet règlement numéro 396 modifiant le zonage numéro 325.1 par la modification des articles 2.9 5.5.1.1, 5.5.1.2, 5.5.1.3, 5.5.1.5, 5.5.1.8, 5.5.6.1 et 5.5.6.2
5. Adoption du projet d'ensemble situé au 99, route de Miguasha Ouest
6. Adoption du projet d'ensemble situé au 93, route de Miguasha Ouest
7. Offre de services – Négociation de la convention collective
8. Période de questions
9. Clôture de la séance
10. Levée de la séance

Donné à Nouvelle, ce 20 juin 2022.

Benoît Cabot,

Directeur général et greffier-trésorier